

NTA À BITANG Ph. D.,
Chargé de cours
UYII, ESSTIC, YMIS,
Email : ntaabitang@yahoo.fr

**LE JOURNALISME
AU CAMEROUN :
ENTRE PROFESSION
ET OCCUPATION
UNE SOCIOLOGIE
NÉO-ÉLITISTE
DE LA PROFESSION**

RESUMÉ

En questionnant, pour en prendre le contre-pied, toutes les tentatives d'approche de l'identité professionnelle et de la définition du journaliste en usage jusqu'ici au Cameroun, notamment l'approche par le haut (le droit, l'Etat, les processus politiques) et par le bas (la corporation, les organisations professionnelles), le présent article interroge un certain nombre de catégories à cheval entre ces différentes approches que l'on retrouve dans les divers processus identitaires. Nous en avons identifiées trois : les discours, les carrières et les territoires.

Notre réflexion est axée autour d'un questionnement central : *Le journaliste camerounais, dont un travail de production normative, venant aussi bien de l'Etat que des milieux professionnels et de la société, tente de construire l'identité, reste-t-il irréductible à toute définition ?*

De la question centrale de recherche qui précède, nous avons formulé l'hypothèse principale suivante : *L'identité du journaliste au Cameroun reste tiraillée entre son occupation et sa profession. Dans ce tiraillement, son occupation, mieux que sa profession, permet de rendre compte des caractéristiques principales qui fondent ce qu'il fait et ce qu'il est.*

Ainsi donc en inscrivant la question de l'identité professionnelle du journaliste au Cameroun dans une problématique de tiraillement entre l'occupation et la profession, cette thèse a montré que dans ce tiraillement, son occupation, mieux que sa profession, permet de rendre compte des principales caractéristiques de cette identité. En effet, bien que tiraillée entre son occupation et sa profession, cette identité peut prendre plusieurs formes : une identité d'occupation, une identité d'acteur ou une identité de territoire.

Mots clés : *Journalisme, journaliste, identités, pratiques, occupation, profession, discours, carrières, territoires.*

ABSTRACT

In a bid to adopt a professional identity and definition of journalist as used in Cameroon till date, particularly the top-down approach, (law, State, policy processes) and the bottom-up approach (corporation, professional organisations), this article examines a certain number of overlapping categories involving various approaches found in diverse

identity processes. We identified three of approaches: discourse, careers and territories.

Our study focuses on a central question: *Does the Cameroonian journalist, whose output is determined by the State as well as professional circles and the society, seek to build an identity which is unlimited to a single definition?*

We came up with the following hypothesis from this research question: The identity of a journalist in Cameroon is torn between his occupation and his profession. This divergence enables his occupation, rather than his profession, to reflect the main characteristics that underpin what he does and who he is.

Thus, by including the question of professional identity of the journalist in Cameroon in this divergence, his occupation, rather than his profession, reflects the main characteristic of this identity. Though torn between his occupation and profession, this identity can take various forms: occupation identity, actor identity or territory identity.

Key words: *Journalism, journalist, identities, practices, occupation, profession, speeches, careers, territories.*

INTRODUCTION

A^u Cameroun, se poser la question de savoir qui est journaliste et qui ne l'est pas, constitue une véritable énigme pour les chercheurs. Il y a une forte tentation, par exemple, de définir les journalistes comme un groupe social homogène, composé de diplômés issus des écoles de formation, mais ce serait oublier tous les transfuges que la catégorie accueille. Essayer une définition à partir de leur activité professionnelle, le traitement de l'information dans les médias, s'avère également hasardeux car, si l'on peut traiter l'information dans un média sans être diplômé d'une école de journalisme, de nombreux journalistes diplômés des écoles de formation travaillent dans des secteurs autres que les médias. Ils sont nombreux à exercer leur talent et des fonctions d'expertise ailleurs que dans le journalisme. Une telle situation est symptomatique du caractère « flou » de la profession d'une part, et de la faiblesse et de la fragilité de la corporation d'autre part.

Une situation qui semble donner raison à Denis Ruellan qui affirme, je cite : « *le flou est en soi une culture de production, une manière d'être et de faire propre au journalisme, une modalité fondamentale de l'identité et il est lisible à la fois dans le statut professionnel, dans la définition de son champ d'activité, et dans les modes quotidiens de vie, de pensée et de production* ».

Faut-il pour autant s'en tenir à ce constat, sans appel ? Oui et non.

Oui, parce que, plus de cinquante ans après les indépendances, l'identité et le statut du journaliste en Afrique en général et au Cameroun en particulier continuent de faire problème. Malgré la mise en place des textes réglementaires successifs, les balbutiements syndicaux, les tentatives d'autorégulation ou d'institution de la carte de presse, l'unité apparente de la profession de journaliste au Cameroun est relativement trompeuse.

L'identité du journaliste est restée pour l'essentiel, une identité imprécise et floue¹. En effet, l'article 46 de la loi du 19 décembre 1990, relative à la liberté de la communication sociale dispose : « *Est considérée comme journaliste, toute personne qui, sur la base de ses facultés intellectuelles, de sa formation et de ses talents, est reconnue apte à la recherche et au traitement de l'information destinée à la communication sociale* »².

La loi donne du journaliste une définition qui laisse la possibilité à toute personne d'être, non pas journaliste, mais d'être considérée comme journaliste. D'où émergent les questions de savoir quelle est l'autorité ou l'instance chargée de reconnaître l'aptitude à la recherche et au traitement de l'information ? Et comment s'effectue cette reconnaissance ? Alors faut-il pour autant rendre les armes ?

Non, car même si cela peut paraître banal, il faut tout de même le rappeler : en sciences humaines en général et particulièrement en sociologie, un sujet n'est jamais choisi au hasard. Le travail présenté ici est l'aboutissement d'une interrogation qui trouve ses fondements dans la confrontation entre une expérience et une exigence sociologique. Il est aussi le fruit d'une réflexion qui s'est édifiée au fil d'une recherche

et d'une expérience riche d'enseignements, en tant que journaliste professionnel, « *formé et diplômé d'une école de journalisme* » et en tant que responsable d'une association professionnelle de journalistes, l'union des journalistes du Cameroun (UJC)³.

Nous avons, en effet, eu à observer en « *grandeur nature* » la pratique professionnelle du métier, à plusieurs niveaux de responsabilité, et avons vécu les premiers pas d'un mouvement associatif qui se veut généraliste. Ces expériences convergentes nous ont conduit à nous interroger, d'une part sur le statut du journaliste, ce salarié d'une espèce à part, et de l'autre, sur la construction de son identité professionnelle.

Ce questionnement a fait l'objet d'un travail réalisé au niveau Master où nous avons établi que le journaliste camerounais, bien qu'ayant été l'objet d'une identité imposée du dehors (identité pour autrui) participe de plus en plus à la construction d'une identité pour soi à travers des marqueurs d'identité bien précis (Nta à Bitang, 2005)⁴. Si l'on peut considérer comme satisfaite notre curiosité au sujet de la construction d'un statut et d'une identité journalistiques au Cameroun, il n'en est pas de même des interrogations au sujet même de l'exercice de la profession au Cameroun, une profession à la « *définition floue et au milieu sans cohésion* », pour emprunter l'expression de Christian Delporte.

L'exercice de la profession et les pratiques en cours ont aiguisé la curiosité du chercheur qui a voulu établir à partir de quel pôle l'on pourrait identifier le journaliste au Cameroun : sa profession ou son occupation. Une curiosité renforcée et entretenue au sein du *Yaounde Mediations and Information Studies* (YMIS), un groupe de recherche mis sur pied à l'École supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication (ESSTIC) et dont l'ambition est de mener des recherches originales et contextualisées en sciences de l'information et de la communication (SIC) en prêtant une attention particulière à ce qui se passe dans son environnement immédiat pour mieux comprendre, appliquer ou questionner les théories à partir d'une posture de déconstruction/reconstruction.

Après toutes les tentatives d'appréhension de la question de l'identité du journaliste, tant par la construction externe que par la construction interne, l'état de la question oblige aujourd'hui à dépasser aussi bien la construction par le haut que les velléités de construction par le bas, pour interroger simplement ce que font, au quotidien, ceux qu'on appelle journalistes ou qui se désignent comme tels. Jusqu'ici, c'est l'approche de l'identité par le haut qui a nourri la connaissance du journalisme, c'est-à-dire l'approche par le droit, par l'Etat, par les processus politiques de construction du journalisme. Seulement, cette approche n'est pas exempte de débat.

En effet, elle n'épuise pas le problème de la connaissance du journalisme ; étant donné qu'elle laisse de côté un ensemble d'individus qui prétendent eux, faire du journalisme à partir de la légitimité et de la reconnaissance du public à leur endroit. Et aussi, même quand la légitimité ou la reconnaissance du public sont acquises, il reste l'épineux problème du professionnalisme (qui reste largement ininterrogé) d'une part, et celui de la déontologie professionnelle d'autre part. Ceux qui revendiquent le statut de journaliste, sans présenter les titres et grades nécessaires à la reconnaissance par la profession, se voient reprocher l'irresponsabilité professionnelle (méconnaissance des règles éthiques et déontologiques) ou le manque de professionnalisme (non maîtrise des techniques professionnelles qui concourent à la production de l'information).

Comme on peut le voir, qu'on aborde la question de l'identité du journaliste par le haut ou par le bas, le débat reste entier et conduit parfois à l'impasse. Raison pour laquelle il était important pour nous de sortir de cette impasse, pour interroger un certain nombre de catégories à cheval entre l'identité par le haut et l'identité par le bas. Nous en avons identifiées trois : il s'agit des discours, des carrières et des territoires.

Nous nous proposons de montrer comment le journaliste camerounais, dont un travail de production normative, venant aussi bien de l'Etat que des milieux professionnels et de la société, tente de construire l'identité, reste-t-il irréductible à toute définition ? Comment appréhender la spécificité de ses pratiques au-delà des approches courantes qui mettent

en avant ses origines sociales et ses trajectoires professionnelles ? Quelles caractéristiques fondamentales faut-il considérer ? En d'autres termes, le journaliste au Cameroun ne s'appréhende-t-il pas plus simplement par ce qu'il fait (son occupation) que par ce qu'il est supposé faire (sa profession) ?

Ce questionnement central, suggère un autre qui en découle : l'identité du journaliste au Cameroun dont la définition semble résister à toutes les approches jusqu'ici retenues (le haut, le bas), ne s'appréhenderait-elle pas mieux à travers son discours, sa carrière et son territoire de travail ? Quelles sont les caractéristiques substantielles que ce modèle contribue à dévoiler en apportant une meilleure connaissance de cette forme d'occupation ?

Notre hypothèse principale est la suivante : L'identité du journaliste au Cameroun reste tiraillée entre son occupation et sa profession. Dans ce tiraillement, son occupation, mieux que sa profession, permet de rendre compte des caractéristiques principales qui fondent ce qu'il fait et ce qu'il est.

De cette hypothèse principale l'on peut déduire l'hypothèse secondaire suivante : Bien qu'on ait tenté de l'appréhender aussi bien par une approche par le haut que par une approche par le bas, l'identité du journaliste se décline mieux à travers les catégories à cheval que sont les discours, les carrières et les territoires.

Pour examiner ces questions, le premier outil méthodologique auquel nous faisons appel est l'observation participante, ou la participation observante comme disent les anthropologues, avec un risque majeur pour nous : le manque de distance possible à l'objet d'étude qui peut constituer un obstacle à l'appréhension du métier. Nous espérons pouvoir réussir cet exercice de distanciation.

Un autre outil technique que nous utilisons est l'analyse des contenus informatifs, qui est, pour l'essentiel, une analyse exploratoire de l'ensemble des textes qui fondent le cadre réglementaire de la profession et aussi, les chartes et codes en vigueur au Cameroun. Une

telle analyse nous a permis de mettre en lumière, aussi bien, les éléments qui rentrent dans la construction de l'identité qui est faite jusqu'ici par le haut, que les tentatives d'autorégulation par les professionnels eux-mêmes.

Enfin, la connaissance interne du milieu professionnel nous a permis de procéder, par exemple, par une appréhension par échantillon, par une méthode d'échantillonnage raisonné, c'est-à-dire que nous n'avons pas eu besoin de recourir à un corpus au sens strict du terme, mais par un ensemble d'échantillons, à la fois au sein des membres de l'UJC et également par la fréquentation régulière des salles de rédaction. L'enquête, réalisée sur la base d'un questionnaire, a été menée auprès de plus de deux cents journalistes, tant francophones qu'anglophones, de la presse écrite publique et privée, de l'audiovisuel qu'il soit public ou privé et de la presse cybernétique.

Le recours à un ensemble d'approches constructivistes et aussi à la sociologie historique, la sociologie des professions, la sociologie des groupes professionnels, la sociologie des processus de professionnalisation et l'interactionnisme symbolique, nous a permis une mise à distance nécessaire à une appréhension objective du milieu professionnel des journalistes.

La posture scientifique déclinée dans la formulation de notre hypothèse nous oblige, en amont, à faire un travail de construction théorique et conceptuelle (I), notamment sur les notions opératoires de discours, carrières et territoires qui constituent les catégories à cheval que nous avons identifiées et auxquelles il faut ajouter les notions de profession, d'occupation et de pratiques. Sans oublier la question de l'identité qui est une notion complexe et polysémique. Ensuite nous nous intéressons au discours journalistique en tant que discours aux interactions complexes et en tant que discours référencé et discours rapporté (II). Nous abordons également les carrières (III) à travers l'organisation de la profession et les conditions de travail du journaliste d'une part et d'autre part, l'organisation et la gestion de ces carrières. La question des territoires (IV), dernière articulation de ce travail, est abordée à travers le marquage et l'étiquetage des territoires de travail et considère le territoire comme un univers journalistique.

I-CADRAGE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

Les mots et les concepts ont une histoire et c'est toute une histoire que de les définir. La nécessité d'une vigilance épistémologique, soulignée par Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, comme le préalable indispensable à toute recherche sociologique, s'impose en tant que « *séparation entre l'opinion commune et le discours scientifique* »⁶.

C'est un travail qui permet d'éviter l'utilisation ambiguë des mots relevant de « *choses dont nous parlons sans cesse* » comme le précisait Emile Durkheim dans les Règles de la méthode sociologique : « *Nous sommes tellement habitués à nous servir de mots, qui reviennent à tout instant dans le cours des conversations, qu'il nous semble inutile de préciser le sens dans lequel nous les prenons. On s'en réfère seulement à la notion commune. Or celle-ci est très souvent ambiguë. Cette ambiguïté fait qu'on réunit sous un même nom et dans une même explication des choses, en réalité, très différentes. De là proviennent d'inextricables confusions* »⁷.

Le travail de définition préalable des mots utilisés s'impose d'autant plus vivement pour nous que le questionnement sur la profession ou l'occupation du journaliste relèvent plus souvent du domaine de la sociologie et que le sens donné habituellement par les sciences de l'information et de la communication au terme « *journaliste* » reste flou.

I-1. La profession

Historiquement, le terme profession désigne des emplois institués, enregistrés officiellement, reconnus juridiquement et figurant de droit dans les nomenclatures de l'Etat. Son origine étymologique, *professio*, comme le précise Gilles Ferréol⁸, signifie déclaration publique. Elle met l'accent sur l'efficacité symbolique des rites sociaux de passage, d'autojustification, qui incitent les professionnels à s'organiser en groupes disposant du pouvoir souvent exclusif d'exercer une activité socialement valorisée, de la réglementer et d'en contrôler l'accès. Le concept de profession revêt plusieurs acceptions selon qu'on se place

dans le système linguistique anglo-saxon ou francophone ou selon la posture paradigmatique de la sociologie des professions adoptée, fonctionnaliste ou interactionniste. La profession serait ainsi une occupation qui est parvenue peu à peu à mettre en place les conditions de son institutionnalisation.

De toutes ces approches, nous utiliserons ce concept de profession, dans le cadre de cette recherche, en nous appuyant sur son acception du point de vue interactionniste. Les professions sont « *des occupations qui ont eu suffisamment de chances pour acquérir et préserver dans le monde actuel du travail la propriété d'un titre honorifique* » (Becker, 1995)⁹. C'est aussi « *une occupation qui a atteint le statut envié où elle a licence de contrôler son travail et mandat social pour l'organiser* » (Hughes, 1958)¹⁰.

Ainsi donc, la profession, à notre sens revêt d'une part, un caractère objectif descriptible à partir de tous les aspects institutionnels, formels et organisationnels qui émanent des actions réciproques Etat- groupe professionnel, sans être forcément un face-à-face. D'autre part, elle revêt un caractère subjectif qui se construit à deux niveaux d'action : l'action individuelle du professionnel, et l'action collective du groupe professionnel qui produit une identité collective. Une profession est alors vue comme un système d'activités en évolution permanente, un construit et non un donné.

La posture interactionniste valorise les professions comme des formes d'accomplissement de soi. Ainsi, l'activité professionnelle de n'importe qui doit être étudiée comme un processus biographique et même identitaire. Dans le cas particulier des journalistes, nous voyons qu'ils s'inscrivent dans une trajectoire, un cycle de vie, qui peut permettre de comprendre comment ils en sont arrivés à faire ce qu'ils font (occupations). L'essentiel est de pouvoir restituer une activité professionnelle dans une dynamique temporelle, dans une vie de travail qui inclut l'entrée dans la profession, le déroulement de l'activité, les bifurcations, les anticipations, les réussites et les échecs. Le paradigme interactionniste s'avère fécond dans la mesure où il oblige à déconstruire le fonctionnalisme à travers lequel l'identité du journaliste a été jusque

là saisie, pour se placer dans une perspective historique mettant l'accent sur sa « *carrière* », son « *territoire* » de travail et son « *discours* » professionnel.

I-2. L'occupation

Avant la Deuxième Guerre mondiale, la sociologie du travail s'intéresse surtout aux emplois industriels et aux métiers certifiés par l'université. Dans les années 1950, le courant de la sociologie interactionniste, mis en avant par l'Ecole de Chicago, amène une ouverture d'esprit quant à la compréhension des occupations. Pour aller au-delà de l'étude des professions classiques, qui était jusque-là le seul point d'intérêt des sociologues du travail, Everett Hughes et ses étudiants élargissent la définition des professions, se mettant à étudier divers univers professionnels : les chauffeurs de taxi (F. Davis, 1959), les concierges (Gold, 1950), les musiciens de jazz (H. S. Becker, 1963), etc.

Hughes résume bien l'idéologie de cette époque : « *Il faut nous débarrasser de toutes les notions qui nous empêchent de voir que les problèmes fondamentaux que les hommes rencontrent dans leur travail sont les mêmes, qu'ils travaillent dans un laboratoire illustre ou dans la cuve d'une conserverie. Les recherches dans ce domaine n'auront pas abouti tant que nous n'aurons pas trouvé un point de vue et des concepts qui nous permettent de faire des comparaisons entre un ferrailleur et un professeur, sans vouloir rabaisser l'un ou traiter l'autre avec condescendance* »¹¹.

Hughes et ses collègues montrent que s'étant centrée précédemment sur les emplois industriels et les métiers certifiés par l'université, la sociologie laisse son public dans l'ignorance de beaucoup d'autres activités professionnelles.

Comme le font remarquer Dubar et Tripiet (2005, p. 2), « *les termes anglais profession et occupation (...) possèdent des sens différents de leurs homonymes français, ce qui engendre parfois des malentendus et contresens* ».

Dans le cadre de ce travail, nous utilisons la définition anglo-saxonne du mot *occupation*, soit « *The principal work by which one earns one's livelihood* » (American Heritage, 2000). Lorsque nous parlons d'occupation, nous faisons donc référence à une activité habituelle d'une personne qui constitue généralement la source de ses moyens d'existence. Cela dit, il serait trompeur de réduire l'occupation d'un individu à son salaire. Le revenu n'est pas la seule qualité d'un emploi.

Le concept d'occupation ici mobilisé conduit à considérer à la fois les positions professionnelles et les trajectoires sociales de ceux qui « font » du journalisme et à interroger également leurs discours et les manières dont ils éclairent les positions professionnelles. Il s'agit d'un travail de sociologie du travail qui se détourne des concepts principaux qui sont traditionnellement avancés dans la définition du journaliste, au premier rang desquels la notion de métier. Comme le remarquent Osty¹² (2003) et Piotet¹³ (2002) « *l'usage de ce terme remplit une fonction idéologique, qui masque généralement la distance entre les pratiques effectives et l'imaginaire social* » qu'il évoque.

De même, une sociologie néo-élitiste des professions d'inspiration durkheimienne a mis en avant les caractéristiques élitaires du journalisme pour étudier ce qui est appréhendé comme des « segments professionnels », c'est-à-dire des espaces de construction des identités professionnelles entre lesquels des luttes pour la représentation et la définition de l'activité de travail s'exercent (C. Gadéa, 2003)¹⁴.

I-3. Les pratiques

Le terme « pratique » vient du terme grec *praxis* qui signifie action et recouvre plusieurs sens. Pour les sociologues, c'est une « *activité mettant en œuvre les principes d'un art ou d'une science, d'une doctrine ou d'un corps d'obligations* »¹⁵. Il désigne, selon Lévy-Bruhl, « *les règles de la conduite individuelle et collective, le système des devoirs et des droits, en un mot les rapports moraux des hommes entre eux* »¹⁶.

Dans son sens le plus usuel, c'est une « *activité concrète visant une modification matérielle de l'environnement* ». En ce sens, il s'oppose alors au terme « *théorique* ». Le concept de pratique a été renouvelé

par le marxisme (cf. les travaux de Louis Althusser). La pratique est alors assimilée à un processus productif : « *transformation d'une matière première donnée en un produit déterminé* »¹⁷ .

Qu'entend donc par pratiques ? Pourquoi parle-t-on de pratiques plutôt que d'actions, de fonctions, de façons de faire, etc. ? Si la fortune du mot (au pluriel) est sans doute récente, au moins dans le champ des sciences de l'information et de la communication, le terme, en revanche, est connu depuis longtemps des philosophes qui l'ont utilisé pour différencier la vie active et les conduites, d'une part, de l'exercice de la contemplation, de la théorie ou de la spéculation, de l'autre. Dans le sens le plus courant, est alors pratique¹⁸ , toute application de règles, de principes, qui permet d'effectuer concrètement une activité, qui permet donc d'exécuter des opérations, de se plier à des prescriptions.

Ainsi, contrairement à la perception commune et superficielle du terme, qui imposerait d'ailleurs l'identité entre connaissance pratique et connaissance commune, la pratique, bien qu'incluant l'idée de l'application, ne renvoie pas immédiatement au faire et aux gestes, mais aux procédés pour faire. La pratique est tout à la fois la règle d'action (technique, morale, religieuse) et son exercice ou sa mise en œuvre. C'est la double dimension de la notion de pratique qui la rend précieuse : d'un côté, les gestes, les conduites, les langages ; de l'autre, à travers les règles, ce sont les objectifs, les stratégies, les idéologies qui sont invoqués. Les pratiques ont donc pour nous une réalité sociale, elles transforment la matière ou agissent sur des êtres humains, elles renvoient au travail au sens large. Comme l'affirme Pierre Bourdieu, chaque pratique individuelle peut être différente, mais chaque individu n'a à sa disposition qu'un choix de possibilités limité par sa condition sociale. Les pratiques sont donc des objets sociaux abstraits et complexes et ne sont pas des données brutes immédiatement perceptibles. Elles ne peuvent se comprendre et s'interpréter que par l'analyse.

Les pratiques dont il est question ici sont des pratiques professionnelles. Le champ se veut restreint au professionnel. Des auteurs¹⁹ tels que Bourdoncle, Tardif et Lessard ont fait le point sur l'histoire et l'usage du terme. Souvenons-nous seulement que le terme « professionnelles »

s'attache à un métier, et qu'il s'agit toujours d'une activité de transformation dans des conditions économiques et sociales déterminées ; l'activité dont il est question, en l'occurrence le journalisme, contribuant alors à la vie productive d'un ensemble social.

I-4. Les discours

Entendu comme objet de conversation, de dialogue, d'entretien ou développement oratoire à l'intention d'un auditoire, le discours transparaît dans le champ des sciences sociales et humaines comme l'expression, la production verbale ou l'inscription sociale de la pensée humaine. Mieux que l'expression d'une pensée, le discours est en lui-même une instance autonome qui se prête à diverses formes d'analyse. Il traduit en tout état de cause l'exercice de la faculté du langage dont notamment les parties, les dispositions, les formes, les genres, s'observent pour les divers énoncés qui le composent. Le discours est un concept pris en charge par plusieurs disciplines des sciences sociales et humaines, plus particulièrement par les sciences du langage, comme le relève Dominique Maingueneau²⁰ : « *Les recherches sur le discours bénéficient (...) d'un statut singulier qui les inscrivent dans les sciences du langage, tout en en faisant une zone carrefour pour l'ensemble des sciences humaines ou sociales et même les humanités* ».

Ainsi, pour Michel Foucault, le discours ne saurait être considéré comme une production strictement linguistique, puisqu'« *un discours est constitué de tout ce qui rend possible et en même temps contraint, l'acte d'écrire, de parler et de penser sur un sujet quelconque à une époque et dans une société données. En ce sens, un discours n'est donc pas seulement un fait linguistique, mais aussi, la possibilité de connaître un objet social* »²¹.

On appelle discours, toute utilisation du langage dans un contexte donné, qui va pouvoir donner lieu à une interprétation. Il va avoir un sens dans un contexte social précis. Pour Roselyne Ringoot, « *la saisie du sens d'un discours par l'analyse passe donc par la possibilité d'identifier le sujet qui en est sinon la source, du moins le producteur dans le sens où cette place présuppose qu'il travaille avec des*

matériaux et des outils déjà produits par d'autres et non qu'il est l'origine absolue du discours »²².

Pour bon nombre d'analystes du discours, l'un des postulats reste la primauté de l'interdiscours. La notion d'« interdiscours », théorisée par M. Pécheux et P. Henry, désigne le fait que « *ça parle toujours avant, ailleurs et indépendamment* »²³, renvoyant au déjà dit dont les traces sont repérables dans la linéarité du fil du discours. Pour Jean-Jacques Courtine, l'interdiscours doit être pensé comme un processus de reconfiguration incessante dans lequel le savoir d'une formation discursive est construit, en fonction des positions idéologiques que celle-ci représente dans une conjoncture déterminée, à incorporer des éléments pré-construits produits à l'extérieur de lui-même, à en produire la redéfinition ou le retournement²⁴.

Le discours journalistique s'articule sur les discours sociaux qui l'alimentent en instaurant des modalités de régulation : techniques du discours rapporté, genres rédactionnels organisant l'exploitation des discours des sources (interview, portrait, reportage, compte rendu, etc.) ou de ressources documentaires (analyse, enquête, dossier, etc.). Le journalisme se construit en fonction d'autres régimes de discours dont il organise la circulation et la transformation. Ainsi, prévient Charaudeau, « *le discours journalistique ne peut se contenter de rapporter des faits et des dits, son rôle est également d'en expliquer le pourquoi et le comment, afin d'éclairer le citoyen. D'où une activité discursive qui consiste à proposer un questionnement, élucider différentes positions et tenter d'en évaluer chacune de celles-ci* »²⁵.

L'identité du discours journalistique, soulignent Ringoot et Ruellan, « *réside davantage dans l'interdiscours qu'il organise que dans une spécificité énonciative qui lui est propre. Il s'agit alors d'observer les extérieurs de ce discours à l'intérieur de lui-même* »²⁶.

Pour eux, un discours est toujours traversé par plusieurs discours et par conséquent, « *le journalisme est le produit de différents discours qui le travaillent et le structurent* ».

Mais il est intéressant de relever la problématique du discours rapporté, l'un des plus utilisés par les journalistes dans les genres rédactionnels dits d'information. En effet, la problématique du discours rapporté traite des divers modes de représentation, dans le discours, de paroles attribuées à des instances autres que le locuteur : « *Mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de manière univoque ou non* »²⁷.

Elle déborde largement la traditionnelle tripartition entre discours direct, discours indirect, discours indirect libre, puisque sont concernés, les formes hybrides et le discours direct libre, mais aussi, des phénomènes comme la mise entre guillemets et l'italique, la modalisation par renvoi à un autre discours, les multiples formes d'allusion à des discours déjà tenus, etc. En définitive, dans le « discours rapporté », que certains linguistes appellent « *discours représenté* », « *la manière dont une parole est attribuée à une autre source énonciative est solidaire des caractéristiques de l'ensemble du discours citant* »²⁸.

Le discours dont il est question dans ce travail est moins qualifié de journalistique en raison de sa forme et de ses registres (reportage, interview, ou information, divertissement) que celui que tiennent ceux qui affirment faire du journalisme, sur eux-mêmes.

I-5. Les carrières

Le mot « carrière » a lui-même une carrière. Terme jadis employé pour désigner un terrain de course, il a pris le sens figuré d'un bref galop mené à bride abattue, voire d'une charge de cavalerie ; il désigne aussi le vol vif d'un oiseau fondant sur sa proie, etc. Tous ces sens sont aujourd'hui obsolètes. Comme synonyme de « *parcours d'une personne au cours de son cycle de vie* », il s'applique à tout le monde, y compris aux journalistes. Au sens courant, c'est le parcours professionnel d'un individu. Pour Everett Hughes, la carrière est un processus qui articule une dimension biographique (les trajectoires des travailleurs) et une dimension organisationnelle des activités (les filières d'emploi). Il définit la carrière comme « *une suite d'alternatives conditionnée par la division du travail, elle-même évolutive* ».

Dans le cadre de notre étude, nous tentons de doser les méthodes et de combiner les concepts, en particulier ceux de trajectoire et carrière. Il nous semble que ces notions, au-delà de leurs divergences, ne s'opposent pas nécessairement. La carrière, prise au sens d'Erving Goffman²⁹, renvoie à un « contexte social » et même au « contrôle social » d'une institution qui modifie les perceptions et la personnalité des individus. Étudier une carrière morale consisterait alors à repérer les différentes phases qu'une institution fait traverser à l'individu pour définir son identité. C'est un concept privilégié pour étudier la manière dont une institution encadre la socialisation de ses membres. Pierre Bourdieu prend également en compte le poids des institutions à travers la notion de trajectoire, processus à la fois objectif puisque sa pente influence la manière dont l'individu incorpore son habitus – lequel varie selon que la position ait été acquise récemment ou selon qu'elle soit un héritage familial plus ou moins ancien – et à la fois subjectif puisque la trajectoire consiste aussi à intérioriser son destin probable.

La possibilité de combiner les concepts de trajectoire et de carrière est notamment rendue possible par la volonté de Pierre Bourdieu et d'Erving Goffman de réaliser un aller-retour permanent entre la manière dont l'individu perçoit son parcours et l'institution, « *dans un mouvement de va et vient du public au privé, du moi à son environnement social* »³⁰. Ce point nous semble d'ailleurs fondamental puisqu'il évite les biais liés aux seuls discours des individus qui perçoivent leur vie comme une histoire rationnelle et cohérente³¹. Il est nécessaire de rompre avec le discours de sens commun exprimé dans les entretiens pour « ne pas multiplier les individus inutilement »³² et saisir les trajectoires collectivement. Dans les deux cas, perceptions subjectives et positions objectives ne sont pas séparées.

L'intérêt de combiner les deux approches vient de la différence de « hauteur d'analyse ». Chez Goffman, l'observation des carrières doit se réaliser « *au niveau même de leur meilleure application* »³³, c'est-à-dire « *dans les limites d'un système institutionnel* »³⁴. À l'inverse, Bourdieu tente d'étudier les institutions en les replaçant dans un espace social à travers leurs relations avec d'autres structures soumises aux mêmes

forces sociales et qui entretiennent entre elles des rapports de domination. Il est alors nécessaire de construire « *les états successifs du champ dans lequel elle s'est déroulée, donc l'ensemble des relations objectives qui ont uni l'agent considéré – au moins, dans un certain nombre d'états pertinents – à l'ensemble des autres agents engagés dans le même champ et affrontés au même espace des possibles* »³⁵. Ainsi, selon leurs trajectoires, les agents ont incorporé certaines dispositions qui leur permettent d'occuper leurs positions dans des champs spécifiques.

Dans une même trajectoire, l'individu a subi l'influence de multiples structures et a donc connu plusieurs carrières. En tant que « modèle séquentiel », celles-ci peuvent s'imbriquer dans une trajectoire, modèle d'analyse « intégrale ». Les types de contrôles sociaux élaborés méthodiquement par des institutions, sont au fondement des carrières professionnelles et du devenir de leurs membres. Ils ne sont cependant pas à dissocier de la trajectoire sociale de l'individu qui reconnaît dans l'institution ses propres schèmes de perception. Finalement, l'ajustement des trajectoires sociales à la position de l'institution dans le champ, participe à une logique de reproduction sociale³⁶.

En combinant donc les concepts de trajectoire et de carrière au lieu de les considérer distinctement, ce qui nous éloignerait du vécu quotidien des journalistes au Cameroun, nous préférons parler de trajectoires de carrières pour mieux rendre compte de la réalité caractéristique du milieu journalistique où le journaliste peut, dans une même trajectoire, connaître plusieurs carrières, même s'il perçoit sa vie comme une « histoire rationnelle et cohérente ».

I-6. Les territoires

Définir le terme « territoire » n'est pas chose facile, tant celui-ci se caractérise par la multiplicité des sens qui lui sont attachés. Les ouvrages qui lui sont consacrés suffiraient à remplir une bibliothèque et son étude passionne les chercheurs en sciences humaines, parmi lesquels on peut citer les ethnologues et les géographes. Si le langage ordinaire désigne comme « territoire » tout espace délimité géographiquement par l'autorité qui s'y exerce, la première définition à caractère scientifique de la

notion, selon Pierre Bonte et Michel Izard³⁷, date de 1920 : on la doit à l'ornithologue anglais E. Howard, spécialiste de la vie sociale des fauvelles. Après l'éthologie, la sociologie s'empara de cette notion pour émettre l'hypothèse que les êtres humains seraient, par nature, portés à s'approprier des territoires et à manifester du même coup un instinct d'agression (d'où certains développements sur le caractère inné de la propriété privée). Les géographes ont, pour leur part, élaboré une typologie des formes de territoire, distinguant des formes juxtaposées, réticulées et satellisées à partir d'un centre mais sans juxtaposition. Les anthropologues se consacrent principalement à l'étude des mécanismes et des pratiques sociales commandant l'organisation territoriale d'une société. Pour eux, le territoire est à la fois objectivement organisé et culturellement inventé.

En sciences de l'information et de la communication, la notion de territoire qui relève de plusieurs disciplines scientifiques est riche de ses multiples relations à des interrogations contemporaines. Parmi ces interrogations transversales à bien de champs disciplinaires, celle à laquelle s'est intéressée Isabelle Pailliar³⁸: quelles sont les relations qui unissent les médias aux espaces ? Cette question renvoie, d'une manière ou d'une autre, à son articulation avec la territorialité. Consciente de la difficulté³⁹ qu'il y a à définir cette notion de territorialité, et par crainte de l'enfermer dans un « ici et maintenant » peu pertinent, Pailliar préfère l'approcher par des chemins de traverse, en procédant par étapes.

Dans le cadre de cette recherche, les territoires sont envisagés comme les lieux de travail, les salles de rédaction, les espaces d'exercice de l'activité professionnelle qui peuvent être organisés même au-delà des salles de rédaction. Dès lors, il s'agit plus d'un territoire symbolique que d'un territoire prescrit ou vécu, avec des frontières claires et précises. A l'heure où tout un progrès technique (téléphones et ordinateurs portables, internet...) permet au groupe professionnel des journalistes de s'affranchir des distances, mais aussi des espaces traditionnels que sont les salles de rédaction, le territoire, entendu comme l'ancrage d'un groupe fondé sur le spatial n'a plus de sens. Ainsi, le fait d'aller rencontrer des personnes ressources pour échanger avec elles, le fait de les interviewer, de les recevoir sur les plateaux de télévision, les studios

de radio, les forums de discussion ou même dans leurs cabinets privés, mais toujours dans le cadre d'une interaction qualifiée de professionnelle, constituent pour nous des territoires. Ici, le territoire cesse d'être seulement un espace physique puisque l'échange peut se faire au téléphone, par courrier électronique, au bureau, à domicile ou dans un autre lieu.

Désormais, les territoires professionnels où opère le groupe professionnel des journalistes, rappellent davantage les flux et les réseaux dans lesquels s'insèrent désormais les individus, au sens de Manuel Castells⁴⁰. Ce dernier affirme que le flux est désormais la forme spatiale dominante : flux de capitaux, d'informations, de technologie, d'images et de symboles. Pour lui, le territoire identitaire, lieu de référence pour l'individu qui se définissait auparavant en grande partie par son origine géographique semble dès lors s'étioler.

I-7. L'identité

La notion d'identité est polysémique. Utilisée dans le langage courant, elle fait également partie du vocabulaire de la psychologie, de la psychanalyse, de la philosophie, etc. Comment peut-elle trouver sa place en sciences sociales, en sociologie ou encore en sciences de l'information et de la communication ? Certains auteurs l'ignorent : le Dictionnaire critique de la sociologie (R. Boudon, F. Bourricaud, Paris, PUF, 2004, 7^e édition), le Dictionnaire de sciences politiques et sociales (D. Alcaud, L. Bouvet, Paris, Dalloz, 2004), le Dictionnaire de l'information (S. Cacaly, Paris, A. Colin, 2008, 3^e édition) n'en font pas mention ; le Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie (P. Bonte et M. Izard, Paris, PUF, « Quadrige », 2008) ne le mentionne que pour renvoyer au mot ethnologie. D'autres la contournent en la remplaçant par des termes proches comme ceux d'identité collective ou d'identification. Peu d'ouvrages sociologiques sont consacrés à l'étude des identités.

Il est difficile d'épuiser le débat autour de la question de l'identité. Il y a ceux qui vont jusqu'à lui nier une quelconque existence, car pour eux l'identité serait un objet creux qui donnerait lieu à toutes sortes de manipulations et de ce fait, ne saurait permettre de faire prospérer une recherche particulière. Il y a les tenants de l'anthropologie géné-

tique, proches des théories fonctionnalistes, pour eux, l'identité est un donné, stable et permanent qui caractérise la vie d'un individu. Pour les sociologues, proches des théories constructivistes, ils estiment que l'identité n'est pas figée, elle n'est pas liquéfiée, mais elle est plutôt dynamique et toujours en construction. Tandis que les essentialistes qui considèrent que l'identité est fondée sur des caractères intrinsèques et permanents s'opposent en cela aux nominalistes pour qui, l'identité varie en fonction du contexte et de l'époque.

Entre ces différentes thèses, il est difficile d'évoquer le concept d'identité sans risque de malentendu épistémologique. Dès lors, une tentative de définition de ce concept ne peut que se complexifier, surtout lorsque l'on y ajoute la variante de l'objet auquel il s'applique. L'identité, qu'elle soit individuelle ou collective, ne recèle pas les mêmes contours. Selon le cas, l'on peut convenir avec Jean-Pierre Warnier (2004) que l'identité est *« l'ensemble des répertoires d'actions, de langues, de culture qui permettent à une personne de reconnaître son appartenance à un groupe social et de s'identifier à lui »*⁴¹. Mais dans une perspective plus large, il convient plutôt de s'en tenir à l'idée que *« l'identité est un ensemble de critères de définitions d'un sujet et un sentiment interne »*⁴².

Cependant, ayant posé que l'identité était plus à envisager comme un processus, il convient également de reconnaître que les critères ou répertoires mobilisés pour la cerner, sont susceptibles de transformations, ce qui ramène au traditionnel débat sur l'identité et la permanence ou l'identité et la mutabilité⁴³.

Ces tentatives de définition illustrent bien la complexité du concept et la difficulté à saisir une notion qui tient à la fois de la construction subjective et de la construction objective en même temps qu'elle s'appuie sur le donné et le naturel⁴⁴. Notre ambition était de déconstruire le fonctionnalisme à travers lequel les identités ont été jusque-là saisies, sans s'enfermer dans un antagonisme puéril ou une opposition systématique entre fonctionnalisme et interactionnisme.

Ce positionnement théorique nous a permis d'aborder et d'explorer en profondeur le concept dynamique de l'identité dont il faut reconnaître avec Denys Cuche qu'elle se construit, se déconstruit et se reconstruit suivant les situations. : « *Elle est sans cesse en mouvement ; chaque changement social l'amène à se reformuler de façon différente* ».

Notre hypothèse a été vérifiée sur les trois axes (discours, carrières et territoires) qu'a emprunté notre travail, qui, bien que séparés pour les besoins de présentation, n'étaient pas moins complémentaires.

II-LES DISCOURS

Dans un premier temps, il était question d'interroger les discours comme l'une des catégories à cheval dans les processus identitaires du journaliste. Il s'agissait de savoir si ces discours qui rendent compte de la profession, discours professionnels eux-mêmes en évolution, parviennent à fédérer les origines sociologiques de la profession d'une part et si l'évolution des pratiques professionnelles a permis de combler les clivages issus des origines sociologiques observés dans la profession d'autre part.

En interrogeant le discours journalistique, nous nous sommes rendu compte, avec Ringoot et Ruellan (2006), *que son identité réside davantage dans l'interdiscours qu'il organise que dans une spécificité énonciative qui lui est propre*. Etant donné qu'un discours est toujours traversé par plusieurs discours et par conséquent le discours journalistique est le produit de différents discours qui le travaillent et le structurent, il était, dès lors, nécessaire d'observer les extérieurs de ce discours à l'intérieur de lui-même. En ce qui concerne les pratiques professionnelles, nous l'avons dit, lorsqu'elles sont abordées et connues par les discours, ce ne sont pas tant elles, dans leur objectivité supposée, qui sont visées, mais ce que les auteurs, en l'occurrence les journalistes, peuvent en dire, en percevoir, en ressentir. Ce sont les discours et les sujets discourants qui deviennent, à propos des pratiques professionnelles, l'objet même de l'investigation.

A l'observation et à l'analyse, on s'est rendu compte que le discours journalistique ne parvient pas toujours à fédérer les origines sociologiques de la profession puisqu'il est fonction des facteurs tels que la formation, le niveau d'études ou la capacité du journaliste à différencier les genres journalistiques et à éviter leur hybridation. Quant aux pratiques professionnelles, elles mettent en lumière des stratégies discursives, tant énonciatives qu'éditoriales, que peuvent mobiliser les sujets discourants que sont les journalistes, pour imposer un ordre du discours.

L'analyse du discours de la presse écrite camerounaise effectuée à la lumière de « l'affaire Bibi Ngota » nous a offert l'exemple de l'interdiscursivité du discours journalistique : à l'intérieur de celui-ci se sont révélées des voix extérieures. Dans les articles étudiés, il est ainsi ressorti que les journalistes ont fait appel à d'autres discours, pour renforcer ou crédibiliser les leurs. De cette analyse nous avons tiré trois principaux enseignements : *Premièrement*, les médias, à travers des stratégies énonciatives (comme le discours direct ou le discours rapporté) et des stratégies éditoriales (comme les genres rédactionnels, la rubrication, la mise en page, etc.), peuvent « ériger » des personnages ou des phénomènes « ordinaires » en personnages ou phénomènes de premier ordre. *Deuxièmement*, les médias, grâce à des théories comme celle de l'agenda-setting, et grâce aux effets de cadrage ou d'amorçage, peuvent « imposer » les sujets à l'ordre du jour, personnage ou phénomène qu'ils auront contribué à « créer » et à « maintenir » dans l'agenda médiatique. *Troisièmement*, les médias, grâce à des stratégies d'héroïsation telles que la victimisation, la célébration, la « panthéonisation », etc., peuvent se révéler de véritables fabriques de héros médiatiques. Or, au sein des médias, la place des journalistes est centrale.

Mais, la production d'information n'est pas l'apanage exclusif des journalistes, comme en témoigne le développement de la blogosphère, et les entreprises médiatiques ne sont pas le seul lieu où s'exerce leur activité. La définition du journalisme souffre d'une conception restrictive de ses lieux d'exercice et d'une conception excessive de son rôle dans la production et la circulation de l'information.

Dans le processus de production de l'information, il arrive qu'on note ce que l'on qualifie souvent de « dérapages » de la part du journaliste (confusion des genres, surdramatisation, absence de rigueur professionnelle, etc.) qui résultent de manquements éthiques et déontologiques, ainsi qu'un mauvais usage de la liberté de la presse qui ne peut que rendre plus difficile sa relation aux sources, induisant dans le même temps de multiples procès de journalistes devant les tribunaux.

Le discours journalistique est un discours dans lequel l'identification des genres qui devrait mieux rendre compte de la profession reste une gageure. L'hybridation des genres, une pratique qui relève plus de l'occupation, l'emporte toutefois largement sur leur différenciation.

Au final, le concept d'occupation ici mobilisé nous a conduit à considérer à la fois les positions professionnelles et les trajectoires sociales de ceux qui « font » du journalisme ou ceux qui « disent faire » du journalisme et à interroger également leurs discours et les manières dont ces discours éclairent les positions professionnelles. Il nous a permis de comprendre l'identité professionnelle du journaliste au sens d'Everett Hughes comme une identité d'occupation (*occupational identity*).

III-LES CARRIERES

Dans un deuxième temps, il fallait interroger les carrières ou plus précisément les trajectoires de carrières pour voir comment elles participent à la construction d'une identité professionnelle du journaliste. Qu'il s'agisse de l'étude sociodémographique ou de celle des pratiques professionnelles des journalistes camerounais, il se dégage le constat d'un relatif éclatement de la profession dont les raisons sont historiquement et sociologiquement fondées.

Historiquement, le journalisme au Cameroun a toujours été une profession ouverte, perméable à tout type de profil : *moniteurs, écrivains, interprètes, préposés de douanes, agents des travaux agricoles, militants de partis politiques, syndicalistes, etc.*⁴⁵, en dépit d'un véritable travail de construction de leur identité en tant que groupe professionnel⁴⁶.

Si leur identité professionnelle est si fragile et l'homogénéité de leur milieu si faible, c'est aussi en raison de l'absence de consensus sur de nombreux points fondamentaux : la formation (pas de cursus type comme en médecine ou en droit), le contrôle des pratiques par les pairs (échec de l'autorégulation), la déontologie (pas de normes de conduite unanimement partagées), etc.

Nous avons dû recourir à une sociologie néo-élitiste des professions d'inspiration durkheimienne qui met en avant les caractéristiques élitaires du journalisme pour étudier ce qui est appréhendé comme des « segments professionnels », c'est-à-dire des espaces de construction des identités professionnelles entre lesquels des luttes pour la représentation et la définition de l'activité de travail s'exercent (C. Gadéa, 2003).

L'élite des journalistes au Cameroun, est constituée des journalistes ayant (à la fois) bénéficié d'une solide formation dans une école de journalisme reconnue, jouissant d'un emploi stable et bien rémunéré, exerçant dans des médias à la notoriété établie, occupant une responsabilité douée de visibilité, se souciant des règles éthiques et déontologiques et faisant preuve de professionnalisme. Cette élite, forcément minoritaire, se recrute essentiellement dans les médias à capitaux publics et accessoirement dans quelques médias à capitaux privés ayant une production (parution ou diffusion) régulière.

Elle fait face à une large base dont elle n'est pas l'émanation, constituée essentiellement de journalistes formés sur le tas ou pas du tout, aux emplois intermittents, masqués ou inconnus, exerçant dans des médias à production saisonnière (paraissant ou diffusant quand c'est possible), ignorant les dispositions des codes éthique et déontologique et réfractaires à toute exigence professionnelle.

Entre ces deux catégories aux extrêmes, la réalité camerounaise présente une catégorie intermédiaire, plus ou moins fournie, qui regroupe des journalistes aux emplois pas bien rémunérés et aux salaires irréguliers, ayant une formation acceptable, exerçant dans des médias qui s'efforcent d'avoir une production régulière et ayant à cœur les exigences professionnelles. Ainsi, on se retrouve avec une élite qui ne se

reconnaît pas en sa base puisqu'elle n'en est pas l'émanation et une base qui ne se reconnaît pas en son élite puisqu'elle n'en est pas le produit.

L'analyse statistique de la population des journalistes à travers le croisement de plusieurs variables comme le sexe, l'âge, le média d'exercice, la région d'activité, le statut, la spécialisation ou le revenu, mais aussi le niveau d'études et la formation générale et professionnelle, nous a permis d'obtenir de riches enseignements sociodémographiques sur la population générale des journalistes au Cameroun. Etant donné que la « mobilité », la « mutation » ou le « changement » caractérisent le métier de journaliste, ce métier forcément d'« actualité », qui proscriit la « routine » ou la « sclérose », ces mouvements constitutifs des trajectoires sociales et des carrières professionnelles ont été analysés à travers des récits de vie où l'on a pu observer des bifurcations qui sont de véritables tournants biographiques qu'Everett Hughes appelle des « *turning points* »⁴⁷.

Le recours au récit de vie offre un cadre méthodologique et épistémologique qui nous a permis de cerner l'influence de certains éléments de l'histoire de vie des journalistes identifiés et soumis à cette méthode sur la construction de leur identité professionnelle. Les types de trajectoires de carrières que nous avons pu dégager s'inscrivent chacun dans l'un des trois registres : le vocationnel, l'aléatoire et le répétitif. Ici encore, l'occupation du journaliste dans la trajectoire de carrière qu'il suit et qui peut s'inscrire aussi bien dans l'un des trois registres rend compte de manière plus précise de l'identité des acteurs que la profession.

IV-LES TERRITOIRES

Dans un troisième temps enfin, il nous a fallu interroger les territoires, qu'ils soient prescrits, vécus ou symboliques, pour comprendre les rapports des journalistes, à leur territoire et surtout le rôle que ce dernier joue ou peut jouer dans la construction sociale de leur identité professionnelle, étant donné que le territoire, à l'origine géographique, semble s'étioler au profit des flux et réseaux dans lesquels s'insèrent désormais les individus au sens de Manuel Castells.

Dans cette recherche, nous avons envisagé les territoires comme les lieux de travail, les salles de rédaction, les espaces d'exercice de l'activité professionnelle qui pouvaient être organisés même au-delà des salles de rédaction. Dès lors, il s'agissait à la fois d'un territoire symbolique et d'un territoire prescrit et vécu, avec des frontières identifiées.

À l'analyse, nous nous sommes rendu compte que ces territoires sont aussi éclatés et différents les uns des autres comme le journalisme lui-même qui est loin d'être un groupe professionnel homogène. Ces divers univers ou galaxies journalistiques que nous avons identifiés et analysés témoignent de la diversité et surtout de l'éclatement des repères traditionnels de la profession⁴⁸. Si ces univers sont différents par le recrutement, le déroulement de la carrière, la pratique du métier, les représentations, les modèles, ils le sont surtout par la fonction principale que joue l'information pour chacun d'eux.

En effet, chacun d'eux aborde et traite à sa manière les défis auxquels se trouve confrontée l'information dans ces différents territoires, étant entendu, avec Boyomo Assala et Jean François Tétu, que « *pour informer, il faut parler à des individus qui vivent dans un lieu précis, il faut s'exprimer à partir d'un point de vue qui permet au public de comprendre la représentation du monde que le journal construit* ». Et ce point de vue est toujours inscrit dans le territoire.

Il a fallu aussi reconsidérer le territoire à la lumière des évolutions comme celles qu'imposent les nouvelles technologies qui dominent l'espace et le dilatent à l'infini d'une part, mutilent et désagrègent le temps d'autre part. Cela nous a permis de nous rendre compte que le développement d'Internet dans la profession, loin de simplifier, rationaliser et renouveler en profondeur les tâches, a plutôt agi comme un « *accélérateur de complexité* », une expression que nous empruntons à Nicolas Péliissier. Internet a de ce fait déstabilisé plutôt que recomposé une profession de plus en plus tiraillée par des exigences antagonistes, brouillant encore davantage une répartition des frontières et des rôles professionnels de moins en moins claire depuis quelques décennies.

Le journaliste localier peut en effet apparaître «*déterritorialisé* » en ce sens qu'Internet va l'amener à produire et diffuser de l'information «*en direction* » de territoires dont les frontières ne coïncident pas avec celles de sa région d'appartenance (Rebillard, 2000)⁴⁹ ; mais en même temps il se trouve a priori «*reterritorialisé* » par la montée en puissance de portails locaux et régionaux s'inscrivant dans une dynamique identitaire et commerciale de promotion d'un «*terroir* » à valoriser (Ringoot, 2000)⁵⁰. Ici encore, Internet a des effets paradoxaux sur les interactions entre le journaliste et son environnement : il rapproche et éloigne simultanément l'acteur de son théâtre traditionnel des opérations .

A l'heure d'Internet, on ne peut que constater la très grande élasticité identitaire de la profession. Celle-ci n'a jamais, on le sait, formé de «*bloc* » homogène. Mais Internet nous révèle son hétérogénéité de manière encore plus criarde, dans la mesure où il agit à la fois comme révélateur et catalyseur d'interactions paradoxales. Plus que jamais, la question des frontières de la profession reste d'actualité. Ces frontières apparaissent poreuses, et sans cesse en mouvement, à l'image de celles des nouveaux territoires de l'information en-ligne à travers la blogosphère et les réseaux sociaux.

A l'instar du discours ou de la trajectoire de carrière, le territoire de travail journalistique, de par la multiplicité et la diversité des formes qu'il peut prendre dans l'occupation du journaliste (c'est-à-dire ce qu'il fait), rend mieux compte de l'identité de celui-ci que sa profession (c'est-à-dire ce qu'il est supposé faire). Il s'agit là aussi d'une identité de territoire.

Nous pensons pouvoir dire que notre hypothèse principale et l'hypothèse secondaire ont été vérifiées dans la mesure où l'identité du journaliste au Cameroun, bien que tiraillée entre son occupation et sa profession peut prendre plusieurs formes : une identité d'occupation, une identité d'acteur ou une identité de territoire. ■

NOTES

1. Pour Denis Ruellan (2007), *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, Grenoble, PUG, p. 28 : « le flou est en soi une culture de production, une manière d'être et de faire propre au journalisme, une modalité fondamentale de l'identité et il est lisible à la fois dans le statut professionnel, dans la définition de son champ d'activité, et dans les modes quotidiens de vie, de pensée et de production ».
2. Loi n° 90/052 du 19 décembre 1990 relative à la liberté de la communication sociale au Cameroun (article 46).
3. Nous avons travaillé au quotidien camerounais *Cameroon Tribune* (le seul paraissant à l'époque) comme reporter de 1989 à 1995 à Yaoundé, puis à Douala où nous avons coordonné la rédaction décentralisée. Et depuis 2004, nous assumons les fonctions de vice-président de l'UJC à laquelle nous avons adhéré dès sa création en 1996.
4. Nta à Bitang (2005), *L'identité professionnelle du journaliste au Cameroun : du statut d'agent à celui d'acteur*, mémoire de master, ESSTIC, UYII
5. Christian Delporte (1995), *Histoire du journalisme et des journalistes en France*, Paris, PUF, QSJ, P.13
6. *Le métier de sociologue*, éd. Mouton, Paris, 1983, 4^e édition, p. 35.
7. E. Durkheim (2002), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 11^e édition « Quadrige », p. 37.
8. G. Ferréol et alii (2002), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin, p. 159.
9. Cité par G. Ferréol et alii (2002), *op. cit.*, p. 161.
10. *Id.* p. 161.
11. E. Hughes (1996), *Le regard sociologique. Essais choisis. Textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie*, Paris, EHESS, p. 123.
12. F. Osty (2003), *Le désir de métier. Engagement, identité et reconnaissance au travail*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 244p.
13. F. Piotet (2002), (dir.), *La révolution des métiers*, Paris, Presses universitaires de France, 362p.
14. C. Gadéa (2003), *Les cadres en France : une énigme sociologique*, Paris, Belin, coll. « perspectives sociologiques ».
15. G. Ferréol et al. (2002), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin/VUEF, 3^e édition, p.157.
16. L. Lévy-Bruhl (1903), *La morale et la science des mœurs*, Paris, Alcan, p.9, cité par Gilles Ferréol
17. M. Grawitz (1999), *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 7^e édition, p.323.

18. On ne saurait réfléchir à la question des pratiques si on n'avait pas présent à l'esprit les deux ouvrages de Pierre Bourdieu (*Le sens pratique*, 1980, Paris, Ed. de Minuit et *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, 1994, Paris, Le Seuil) et les travaux de Michel de Certeau.

19. Cf. R. Bourdoncle (1991), « La professionnalisation des enseignants : analyses sociologiques anglaises et américaines », in *Revue française de pédagogie* ; R. Bourdoncle (2000), « Autour des mots : professionnalisation, formes et dispositifs », in *Recherche et formation*, n°35 ; M. Tardif et C. Lessard (2000), *Le travail enseignant au quotidien*, Louvain, De Boeck.

20. D. Maingueneau (2005), *L'analyse du discours et ses frontières. Marges linguistiques* (9).

21. Cité par J. de Bonville (2006), *L'analyse de contenu des médias*, Bruxelles, De Boeck, p. 30.

22. R. Ringoot et D. Ruellan (2007), « Le journalisme comme invention permanente et collective », in *Brazilian Journalism Research*, vol. 3, pp. 67-76. URL : <http://www.surlejournisme.com/lectures>, consulté le 14 juin 2008.

23. F. Cicurel et M. Doury (2001), *Interaction et discours professionnels. Usages et transmission*, Paris, Presse de la Sorbonne nouvelle.

24. J.-J. Courtine (1982), *Définition d'orientation théorique et construction de procédures en analyse du discours*, *Philosophiques*, vol. 9, n°2.

25. P. Charaudeau (2005), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck.

26. R. Ringoot et D. Ruellan (2006), « Ordre, flou et dispersion », *Communication à la conférence internationale « Thinking Journalism across National Boundaries : New Challenges and Emergent Perspectives »*, Porto Alegre, 3-5 novembre 2006. URL: <http://www.surlejournisme.com/lectures/le-journalisme-comme-invention/>. Consulté le 14 juin 2008.

27. L. Rosier (1999), *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, Duculot, p. 125.

28. P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, p. 195.

29. E. Goffman (1968), *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minuit, coll. *Le sens commun*.

30. E. Goffman (1968), *op. cit.*, p.179.

31. P. Bourdieu (1986), « L'illusion biographique » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°62, pp.69-72.

32. P. Bonte et M. Izard (1991), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 3è édition « *Quadrige* », 3è tirage, 2008, p. 704.

33. I. Pailliarth (1993), *Les territoires de la communication*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble (PUG).

34. Pour Pailliar, « la première difficulté à l'appréhender réside en ce que la territorialité est de l'ordre de l'évidence comme d'ailleurs l'espace car « on ne peut jamais se représenter qu'il n'y ait pas d'espace », p.8.
35. M. Castells (1998), *La société en réseaux*, T.1, L'ère de l'information, Paris, Fayard.
36. J. P. Warnier (2004), *La mondialisation de la culture*, Paris, La Découverte, p. 9.
37. A. Mucchielli (1986), *L'identité*, Paris, Que sais-je, PUF, p. 35.
38. S. Ferret (1998), *L'identité*, Paris, Flammarion.
39. D. Cuhe (2001), *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, p. 95.
40. J. P. Kauffmann (2005), op. cit., p. 89.
41. Nta à Bitang (2005) *L'identité professionnelle du journaliste au Cameroun. Du statut d'agent à celui d'acteur*, Mémoire de master, Yaoundé, Esstic-UY II, p.53
42. Nta à Bitang (2005), Op. Cit. p.124.
43. Cité par C. Dubar et P. Tripier (2003), op. cit. p.96.
44. Voir notre travail de masters Nta à Bitang (2005), op. cit. p.125.
45. Franck Rebillard (2000), « La presse multimédia. Une première expérience de diversification de la presse écrite sur cédérom et sur le Web », in *Réseaux* n° 101, pp.141-171.
46. R. Ringoot (2000), « La construction du temps et de l'espace par les portails d'information locale », Séminaire Nouvelles technologies de communication : nouveaux usages, nouveaux métiers, Lannion, OMNTIC, 25 mai.
47. Voir F. Demers et N. Pélissier, « Les territoires glissants de l'Internet de proximité », in D. Pagès, N. Pélissier (2001), *Territoires sous influences 2*, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

I-Ouvrages généraux

- Alpe Yves et al.** (2007), *Lexique de sociologie*, Paris, Dalloz, 2^e édition, 377 p.
- Alter Norbert** (2006), *Sociologie du monde du travail*, Paris, PUF.
- Augé Marc** (1992), *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.
- Badie B.** (1995), *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Ed. Fayard, 276 p.
- Bayart Jean-François, Mbembe Achille et Toulabor Comi** (2008), *Le poli-*

tique par le bas en Afrique noire, Paris, Ed. Karthala, Nouvelle édition augmentée, Coll. Les Afriques, 221 p.

Becker Howard (1985), *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, traduction française, Paris, Métailié, (1ère édition, 1963).

Bessin M., Bidart C. et Grossetti M. (sous la direction de) (2009), *L'enquête sur les bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte.

Boudon Raymond et Bourricaud François (2004), *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 7e édition, (1ere édition, 1982), 714 p.

Bourdieu Pierre, Chamboredon Jean-Claude et Passeron Jean-Claude (1983), *Le métier de sociologue*, Paris, Ed. Mouton, 4è édition, 359 p.

Bourdieu Pierre (1984), *Questions de sociologie*, Paris, Ed. de Minuit, 281 p.

Buclet N. (2011), *Le territoire entre liberté et durabilité*, Paris, Ed. PUF, 213 p.

Champy Florent (2011), *Nouvelle théorie sociologique des professions*, Paris, PUF, Coll. Le lien social, 284 p.

Courlet Claude et Pecqueur Bernard (2013), *L'économie territoriale*, Grenoble, PUG, Coll. « L'économie en + », 142 p.

Demazière Didier et Gadéa Charles (2009), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches ». 463 p.

Di Meo G. (2001), *Géographie sociale et territoire*, Paris, Ed. Nathan.

Dubar Claude et Lucas Yvette (1994), *Genèse et dynamique des groupes professionnels*, Lyon, PUL, 410 p.

Dubar Claude (1996), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Ed. Armand Colin, 276 p.

Dubar Claude et Tripiier Pierre (2003), *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin. 256 p

Durkheim Emile (2002), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 11è édition « Quadrige », 1ere édition 1937, 149 p.

Goffman Erving (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Ed. de Minuit, Coll. Sens commun, 230 p. (1ère édition 1956).

Goffman Erving (1984), *Les rites d'interaction*, Paris, Ed. de Minuit, Coll. Sens commun, 231p.

Grawitz Madeleine (2000), *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 7^e édition, 425 p.

Heinich Nathalie (2002), *La sociologie de Norbert Elias*, Paris, La Découverte, coll. Repères.

Hughes Everett C. (1996), *Le regard sociologique. Essais choisis. Textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie*, Paris, EHESS, 344 p.

Kerbrat-Orecchioni Catherine (2005), *Le discours en interaction*, Paris, Ed. Armand Colin.

Lakoff G. et Jonhson M. (1985), *Les métaphores dans la vie quotidienne*, (traduit par Michel de Fornel), Paris, Editions de Minuit.

Neveu Erik (1996), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Ed. La Découverte, 125 p.

Pagès D. et Pélissier Nicolas (2000 et 2001), *Territoires sous influences*, Tomes 1 et 2, Paris, L'Harmattan

II-Ouvrages spécialisés

Agnès Yves (2002), *Manuel de journalisme. Ecrire pour le journal*, Paris, La Découverte, Coll. Repères, 447 p.

Albert Pierre (1989), (sous la direction de), *Lexique de la presse écrite*, Paris, Dalloz, 207 p.

Bayemi Jean Paul (1989), *L'Effort camerounais ou la tentation d'une presse libre*, Paris, L'Harmattan, Coll. Mémoires africaines, 170 p.

Bertrand Claude-Jean (1997), *La déontologie des médias*, Paris, PUF, QSJ, Coll. Le point des connaissances actuelles, 128 p.

Bohère G. (1984), *Profession : Journaliste. Etude sur la condition du journaliste en tant que travailleur*, Genève, BIT, 180 p.

Bonville (Jean de) (2006), *L'analyse de contenu des médias*, Bruxelles, De Boeck.

Botrel Jean-François (1989), (sous la direction de) *Le discours de la presse*,

Rennes, PUR, études sur les mondes hispanophones n°22, Actes du colloque de novembre 1987, 275 p.

Bougnoux Daniel (1998), *Introduction aux sciences de la communication*, Paris, La Découverte, Coll. Repères, 126 p.

Bourdieu Pierre (1996), *Sur la télévision suivi de l'emprise sur le journalisme*, Paris, Ed. Raisons d'Agir, 95 p.

Boyomo Assala L.C. et Tétu J.F. (2010), *Communication et modernité sociale. Questions Nord/Sud*, Paris, L'Harmattan, Collection Communication et civilisation, 208 p.

Broucker (José de) (1995), *Pratique de l'information et écritures journalistiques*, Paris, CFPJ.

Carton Daniel (2003), « *Bien entendu... c'est off* ». *Ce que les journalistes politiques ne racontent jamais*, Paris, Ed. Albin Michel, 199 p.

Castells Manuel (1998), *La société en réseaux. L'ère de l'information, T.1*, Paris, Fayard.

Charaudeau Patrick (2005), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck.

Charon Jean-Marie (1993), *Cartes de presse. Enquête sur les journalistes*, Paris, Stock, 341p.

Delporte Christian (1995), *Histoire du journalisme et des journalistes en France*, Paris, PUF, QSJ,

Delporte Christian (1999), *Les journalistes en France. 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*, Paris, Seuil, 454 p.

Essousse Eric (2008), *La liberté de la presse écrite au Cameroun. Ombres et lumières*, Paris, L'Harmattan, 367 p.

Estienne Yannick (2007), *Le journalisme après Internet*, Paris, L'Harmattan, Coll. Communication et civilisation, 313 p.

Eyiké-Vieux et Boukar Youssoufa (2004), *Le contentieux pénal de la presse et de la communication audiovisuelle au Cameroun*, Yaoundé, PAADEL, Programme d'aide documentaire, Imprimerie Saint-Paul, 221 p.

Ferenczi Thomas (1993), *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIXe siècle*, Paris, Éd. Payot et Rivages, 277 p.

- Gwet A. bi Bayoi** (2010), *Cameroun : cette presse qui nous manipule si souvent*, Paris, L'Harmattan, 198 p.
- Halimi Serge** (1997), *Les nouveaux chiens de garde*, Paris, Ed. Liber-Raisons d'agir, 111 p.
- Hervouet Loïc** (1986), *Ecrire pour son lecteur. Guide de l'écriture journalistique*, Lille, Ed. ESJ, Coll. J comme journalisme, 157 p.
- Hond Jean Tobie** (2013), *Etat des lieux de la communication sociale au Cameroun. Aspects juridico-institutionnels et analyse critique de l'environnement de la presse libre*, Yaoundé, Ed. CLE.
- Jacquemin Marion** (2000), *La protection des sources des journalistes*, Paris, CFPJ, Coll. Les journalistes et le droit, 109 p.
- Jamet Claude et Jannet Anne Marie** (1999), *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan.
- Jamet Claude et Jannet Anne Marie** (1999), *Les stratégies de l'information*, Paris, L'Harmattan.
- Lebohec Jacques** (2000), *Les mythes professionnels des journalistes*, Paris, L'Harmattan, Communication, 396 p.
- Lemieux Cyril** (2000), *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Ed. Métailié, 467 p.
- Marchetti D., Ruellan D.** (2001), *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris, La Documentation française, 165 p.
- Mathien Michel** (1992), *Les journalistes et le système médiatique*, Paris, Hachette, 367 p.
- Molina Manuel** (1989), *Les journalistes. Statut professionnel, libertés et responsabilités*, Ed. Victoires, Coll. Légipresse, 262 p.
- Mouillaud Maurice et Tétu Jean-François** (1989), *Le journal quotidien*, Lyon, PUL.
- Neveu Erik** (2001), *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 123 p.
- Ngono Antoine Marie** (2008), *Souvenirs d'un chevalier du micro ou l'autre face de la scène politico-médiatique camerounaise*, Yaoundé, Presses universitaires d'Afrique, 275 p.

- Nga Ndongo Valentin** (1993), *Les médias au Cameroun. Mythes et délires d'une société en crise*, Paris, L'Harmattan, 228 p.
- Ouendji Norbert N.** (2006), *Médias et pouvoir politique au Cameroun. Les journalistes face à la santé présidentielle*, Marseille, Ed. Les Belles Pages, 260 p.
- Pailliarth Isabelle** (1993), *Les territoires de la communication*, Grenoble, PUG, Coll. Communication, médias et sociétés, 279 p.
- Perret Thierry** (2005), *Le temps des journalistes. L'invention de la presse en Afrique francophone*, Paris, Karthala, 318 p.
- Rieffel Rémy** (1984), *L'élite des journalistes*, Paris, PUF, 220 p.
- Ringoot Roselyne et Utard Jean-Michel** (2009), (sous la direction de), *Les genres journalistiques. Savoirs et savoir-faire*, Paris, L'Harmattan, Coll. Communication et civilisation, 271 p.
- Ruellan Denis** (1993), *Le professionnalisme du flou : identité et savoir-faire des journalistes français*, Grenoble, PUG, 240 p.
- Ruellan Denis** (1997), *Les « Pro » du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Rennes, PUR, 170 p.
- Ruellan Denis** (2007), *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, Grenoble, PUG, 232p.
- Ruellan Denis** (2011), *Nous, journalistes. Déontologie et identité*, Grenoble, PUG, Coll. Communication, médias et sociétés, 252 p.
- Rieffel Rémy** (2001), *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses, Coll. Infocom, 176 p.
- Rieffel Rémy** (2005), *Que sont les médias ?*, Paris, Ed. Gallimard, Coll. Folio actuel, 539 p.
- Shanda Tonme** (2014), *La presse en accusation. Soupçons sur un pouvoir au-dessus de tous les pouvoirs*, Paris, L'Harmattan, Coll. Points de vue, 235 p.
- Tcheuyap Alexie** (2014), *Autoritarisme, presse et violence au Cameroun*, Paris, Ed. Karthala. 310 p.
- Tjadé Eonè Michel** (2001), *Démonopolisation, libéralisation et liberté de communication au Cameroun. Avancées et reculades*, Paris, L'Harmattan, 267 p.

Tsala Ekani Gilbert (2011), *Des roses et des épines. Souvenirs de 25 ans de journalisme*, Paris, L'Harmattan, 273 p.

Voyenne Bernard (1985), *Les journalistes français. D'où viennent-ils, qui sont-ils, que font-ils ?*, Paris, Ed. CFPJ, 280 p.

III-Articles

Bourdieu Pierre (1986), « L'illusion biographique » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°62, pp. 69-72.

Boyomo Assala L.C. (1998), « Introduction à la sociographie des journalistes camerounais » in *Fréquence Sud* n°14, ESSTIC, UYII, pp. 105-118.

Boyomo Assala L.C. (2009), « Quand le genre paraît : petite sociologie du genre journalistique en Afrique » in *Les genres journalistiques. Savoirs et savoir-faire* (sous la direction de Roselyne Ringoot et Jean-Michel Utard), Paris, L'Harmattan, Coll. Communication et civilisation.

Nta à Bitang (2011), « La construction du héros médiatique dans la presse camerounaise: l'affaire Bibi Ngota » in *Fréquence Sud* n°21, nouvelle série, ESSTIC-UYII, pp.33-75.

Ruellan Denis (1997), « Groupe professionnel et marché de travail du journalisme » in *Réseaux*, n°81, pp.135-151.

Tétu Jean François (1993), « L'actualité ou l'impasse du temps » in *Sciences de l'information et de la communication*, Paris, Larousse.

Wolton Dominique (2003), « Journalistes, une si fragile victoire... », in *Les journalistes ont-ils encore du pouvoir ?*, Paris, CNRS Editions, Hermès n°35.